



COMMUNE DE GEER

ANNEXE X de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

AVIS

Enquête publique

ENQUETE PUBLIQUE

PERMIS INTEGRE (URBANISME /ENVIRONNEMENT/ IMPLANTATION COMMERCIALE)

Demande de la **S.p.r.l Verlaine** en vue d'obtenir le permis intégré de classe 2 concernant la **construction d'une station-service et d'un shop**, rue de Landen, 144 sur un bien cadastré Hannut-3^{ème} division section A n° 559a et

- Le projet s'écarte du Règlement régional sur les enseignes et déroge au Règlement communal d'urbanisme A.4 notamment en ce qui concerne l'implantation, la profondeur de bâtisse, les gabarits, les toitures, les matériaux, les enseignes, les baies et ouvertures, comme décrit dans le dossier à consulter.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale, rue de Landen, 23 à 4280 Hannut à partir du 18 avril 2016 et à l'adresse internet suivante : <https://goo.gl/X7grdH>

Coordonnées des Fonctionnaires :

- Fonctionnaire déléguée: SPW, DGO4, Montagne Ste Walburge, 2, à 4000 Liège.
- Fonctionnaire technique : SPW, DGO3, Montagne Ste Walburge, 2/2 à 4000 Liège.
- Fonctionnaire des implantations commerciales : SPW, DGO6, Place de Wallonie, 1 à 5100 Jambes.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
13 avril 2016	18 avril 2016	Administration communale, 23 rue de Landen à 4280 Hannut le 03 mai 2016 à 10H00	Collège communal 23 rue de Landen à 4280 Hannut

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique, relative à la demande susmentionnée, est ouverte.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable de 09H00 à 12H00 et le samedi matin de 10H00 à 12H00.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Coordonnées de la Conseillère en Environnement, responsable des rendez-vous: Madame Thérèse Torrekens, tél. : 019/51.93.68. – Renseignements auprès du Service Urbanisme tél. : 019/51.93.84.

L'autorité compétente dans ce dossier sont les trois Fonctionnaires dont question ci-dessus.

A Geer, le 12 avril 2016.

Le Bourgmestre.
Sé) M. DOMBRET